

DELIBERATION n° CD-2024/12/19-1/14



DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Accusé de réception en préfecture

077-227700010-20241219-D241219_114H1-DE

Date de télétransmission : 24/12/2024

Date de réception préfecture : 24/12/2024

Date de Publication : 24/12/2024

Séance du jeudi 19 décembre 2024

DÉLIBÉRATION N° CD-2024/12/19-1/14

Commission n° 1 - Aménagement du Territoire, Tourisme, Routes, Politiques contractuelles et Agriculture
Rapporteur(s) : JULLEMIER Denis

Commission n° 7 - Finances, Ressources Humaines et Administration générale
Rapporteur(s) : MUNCH Mireille

OBJET : Subvention exceptionnelle à SMA pour le maintien de l'attractivité de la commune de Bellot suite aux inondations du 1er août 2024

Le 1er août 2024 les inondations ont provoqué d'importants dégâts dans plusieurs communes du département. Afin d'assurer le redressement de l'attractivité et de l'activité touristique, SMA est intervenu en apportant son soutien financier à plusieurs commerces gravement touchés sur la commune de Bellot. Le Conseil départemental intervient pour compenser cette aide apportée de 30 000€.

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU la délibération de Conseil général n°7/02 en date du 29 juin 2012, relative au Règlement Budgétaire et Financier, modifié par délibération du Conseil général n°7/01 du 26 avril 2013,

VU la délibération de Conseil départemental n°1/02 du 21 décembre 2023 relative au Budget primitif 2024 : Attractivité du Territoire,

VU l'avis des Commissions précitées,

VU le rapport du Président du Conseil départemental,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 : d'approuver le projet de convention, tel qu'il figure en annexe de la présente délibération.

DELIBERATION n° CD-2024/12/19-1/14

Article 2 : d'autoriser le Président du Conseil départemental à signer au nom du Département, la convention se trouvant annexée à la présente délibération, fixant les conditions et les modalités d'attribution de cette subvention.

Article 3 : d'imputer le montant de cette subvention sur les crédits de l'action « Attractivité du territoire », Opération « Subvention Seine-et-Marne Attractivité (DF24) au budget primitif 2024.

Adopté à l'unanimité

Ont voté POUR : 18

Mme Emma ABREU

Mme Sophie DELOISY

M. Yann DUBOSC

Mme Bouchra FENZAR-RIZKI

M. Laurent GAUTIER

M. Denis JULLEMIER

Mme Sarah LACROIX

Mme Nolwenn LE BOUTER

Mme Cindy MOUSSI-LE GUILLOU

Mme Mireille MUNCH

Mme Céline NETTHAVONGS

M. Ugo PEZZETTA

M. Christian ROBACHE

Mme Claudine THOMAS

M. Michel JOZON a donné pouvoir à Mme DELOISY Sophie

Mme Véronique PASQUIER a donné pouvoir à M. PEZZETTA Ugo

M. Patrick SEPTIERS a donné pouvoir à M. GAUTIER Laurent

Mme Sandrine SOSINSKI a donné pouvoir à Mme LE BOUTER Nolwenn

Ont voté CONTRE : 0

Se sont ABSTENUS : 7

M. Smaïl DJEBARA

M. Jean LAVIOLETTE

Mme Nathalie MOINE

Mme Marie-Line PICHERY

Mme Virginie THOBOR

DELIBERATION n° CD-2024/12/19-1/14

M. Eric BAREILLE a donné pouvoir à Mme PICHERY Marie-Line

Mme Sara SHORT-FERJULE a donné pouvoir à M. DJEBARA Smaïl

N'ont pas pris part au vote et, en conséquence, sont sortis de la Salle des Séances : 19

Mme Nathalie BEAULNES-SERENI en sa qualité de représentante du Département au sein de Seine-et-Marne Attractivité

Mme Majdoline BOURGEAIS – EL ABIDI en sa qualité de représentante du Département au sein de Seine-et-Marne Attractivité

M. Thierry CERRI en sa qualité de représentant du Département au sein de Seine-et-Marne Attractivité

M. Jean-Marc CHANUSSOT en sa qualité de représentant du Département au sein de Seine-et-Marne Attractivité

M. Bernard COZIC en sa qualité de représentant du Département au sein de Seine-et-Marne Attractivité

Mme Isoline GARREAU en sa qualité de représentante du Département au sein de Seine-et-Marne Attractivité

Mme Anne GBIORCZYK en sa qualité de représentante du Département au sein de Seine-et-Marne Attractivité

Mme Julie GOBERT en sa qualité de représentante du Département au sein de Seine-et-Marne Attractivité

M. Pascal GOUHOURY en sa qualité de représentant du Département au sein de Seine-et-Marne Attractivité

M. Anthony GRATACOS en sa qualité de représentant du Département au sein de Seine-et-Marne Attractivité

M. Olivier LAVENKA représentant au sein de Seine-et-Marne Attractivité au titre des communes touristiques

Mme Daisy LUCZAK en sa qualité de représentante du Département au sein de Seine-et-Marne Attractivité

M. Olivier MORIN en sa qualité de représentant du Département au sein de Seine-et-Marne Attractivité

M. Jean-François PARIGI en sa qualité de représentant du Département au sein de Seine-et-Marne Attractivité

M. Brice RABASTE en sa qualité de représentant du Département au sein de Seine-et-Marne Attractivité

Mme Béatrice RUCHETON en sa qualité de représentante du Département au sein de Seine-et-Marne Attractivité

M. Jean-Louis THIERIOT en sa qualité de représentant du Département au sein de Seine-et-Marne Attractivité

M. Xavier VANDERBISE en sa qualité de représentant du Département au sein de Seine-et-Marne Attractivité

Mme Véronique VEAU en sa qualité de représentante du Département au sein de Seine-et-Marne Attractivité

Etaient ABSENTS: 2

M. Vincent ÉBLÉ

M. Vincent PAUL-PETIT



Jean-François PARIGI
Président du Conseil départemental
de Seine-et-Marne